



# L'Éducation aux médias et à l'information en bibliothèques de lecture publique

## 1. Les dispositifs d'EMI développés à la Bibliothèque publique d'information (Bpi)

---

La Bpi est un établissement public national dont les missions principales sont :

- « offrir à tous, et dans la mesure du possible en libre accès, un choix constamment tenu à jour de collections françaises et étrangères de document d'information générale et d'actualité »
- « constituer un centre de recherche documentaire, en liaison avec les autres centres, bibliothèques, et établissements culturels »
- « participer aux activités culturelles de l'ensemble culturel du Centre Georges Pompidou »

Ouverte tous les jours (sauf le mardi et le 1er mai) sur une amplitude de 60h hebdomadaires, la Bpi accueille un public varié, composé notamment d'étudiants, à 60 %, mais aussi d'actifs, de lycéens, de retraités et de personnes en situation de précarité.

La Bpi propose une programmation culturelle régulière, des ateliers pratiques et des permanences d'accompagnement des publics dans de nombreux domaines et développe une offre diversifiée en éducation artistique et culturelle (EAC) et en éducation aux médias et à l'information (EMI).

Le service Développement des publics et Communication est à la fois porteur de l'offre pédagogique et coordinateur de ces actions en direction des scolaires. La chargée de mission EAC-EMI anime un groupe de travail transversal et assure la promotion des différents ateliers auprès des partenaires (lettre d'information envoyée à plus de 1500 enseignants et documentalistes et animation d'une page Enseignant sur le site institutionnel de la Bpi).

La Bpi développe depuis 2016 plusieurs actions d'EMI pour les scolaires, qui constituent le **Parcours média**, mais également des ateliers qui croisent les questions à l'œuvre en EMI : développer son esprit critique, ses compétences d'écoute et de dialogue, analyser des images de différentes natures, questionner les usages des médias et des réseaux sociaux.

- **L'atelier Info Intox**, animé par des bibliothécaires et dont l'objectif est de confronter des élèves à un environnement numérique qu'ils pensent maîtriser par un travail de décryptage de sujets clivant ou d'infox.
- **L'atelier Construire son opinion**, animé par la journaliste Louise Bartlett et un.e bibliothécaire et dont l'objectif est de permettre d'identifier les caractéristiques de différents médias pour traiter d'un sujet, de développer l'esprit critique, la capacité d'argumentation et d'aborder les questions de pluralité
- **L'atelier Femmes / hommes dans les médias : à égalité ?** animé par un.e journaliste et un.e bibliothécaire dont l'objectif est de repérer, d'analyser et de déconstruire les stéréotypes liés au sexe et au genre dans les médias
- **L'atelier Image/Intox** qui a pour objectif de décrypter différents types de manipulations (recadrage, fausse légende, photomontage...) pour aider les jeunes à exercer un œil critique sur les images auxquelles ils sont confrontés
- **Journées de contribution Wikipédia** en partenariat avec le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) et le Centre Pompidou. Ces journées proposent à des classes de lycéens un dispositif en 3 temps : une visite d'œuvres au Musée national d'Art moderne, une formation à la contribution dans Wikipédia et enfin une journée d'édition de pages de Wikipédia à la Bpi, en s'appuyant sur les collections imprimées de la bibliothèque pour les sources.

- **L'atelier Images médiatiques/ images documentaires** proposé par La cinémathèque du documentaire à la Bpi et animé par Charlotte Pouch, documentariste et journaliste. L'objectif est de décrypter et de distinguer l'image médiatique, dont l'objectif est d'informer, du cinéma documentaire, qui assume un regard subjectif et un travail de recherche

**L'atelier Philo et création**, en partenariat avec l'association Philomoos et animé par Fanny Bourillon, intervenante philosophie et Angie Gadéa, intervenante création. L'atelier permet l'exercice de l'écoute, du dialogue et de l'argumentation sur un sujet de philosophie, ainsi que l'expression créatrice des participants.

Enfin pour le public adulte et dans le cadre des ateliers numériques, la Bpi propose l'atelier **Je repère les fake news** animé par deux bibliothécaires et dont l'objectif est de permettre au groupe de 6-8 participants d'acquérir des réflexes pour évaluer l'information en ligne et de découvrir des outils de fact checking

## 2. La mission nationale confiée à la Bpi et les leviers d'action

---

La Bpi a ainsi pu expérimenter différents types de formats, de contenus et de partenariats auprès d'un public de collégiens et de lycéens, mais aussi d'adultes. Ces expériences lui ont permis de faire progresser l'analyse de ce que peuvent être le rôle et l'approche spécifiques des bibliothèques de lecture publique sur l'EMI.

Elle participe à différentes instances et groupes de travail nationaux consacrés à l'EMI, tel que le [comité de suivi](#) du projet EMI de l'ensib ou encore l'[Appel à projets EMI](#) du ministère de la Culture.

Engagée dans une phase de réflexion et d'évaluation de ces actions EMI, la Bpi a été missionnée en 2018 par le ministère de la Culture (SLL / DGMIC) pour animer le réseau de lecture publique sur ces questions.

Afin d'accompagner les professionnels dans leur réflexion et dans la mise en œuvre de leurs projets d'EMI, elle propose des instances de réflexion, de partages d'expériences et de contributions professionnelles en s'appuyant sur différents moyens d'actions.

- **Création d'une rubrique dédiée EMI** sur le site professionnel de la Bpi qui rassemble outils, références, fiches pratiques et actualité sur le sujet
- **Organisation de journées d'études** en partenariat avec le service du Livre et de la lecture, ministère de la Culture  
2018 : [Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque](#)  
2020 : [EMI en bibliothèques : quelles pédagogies ?](#) (webinaire)  
2021 : [Confiance dans l'information : quel rôle pour les bibliothèques ?](#)
- **Publication d'un guide pratique** : [Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque de lecture publique](#), 2020 avec la participation du Ministère de la culture
- **Animation d'un séminaire annuel de bibliothécaires de lecture publique du territoire**

## 3. Le développement de l'EMI en bibliothèque de lecture publique

---

Les bibliothèques, de par leur mission d'éducation tout au long de la vie, sont pleinement légitimes sur le sujet de l'EMI.

Elles ont pour cela de nombreux atouts :

- l'accès au savoir et à une information pluraliste grâce à leurs collections et à Internet
- leur positionnement en tant qu'espace neutre et le rôle social des bibliothèques pensées comme des établissements ouverts à tous, gratuits, ayant vocation à accueillir le plus grand nombre et à jouer un rôle de socialisation et démocratisation dans l'accès aux savoirs et à l'information : accompagner des citoyens capables de chercher, vérifier, publier une information responsable
- la posture du bibliothécaire auquel les publics font confiance
- l'expérience acquise dans l'accueil des groupes, et particulièrement des jeunes publics
- les liens développés à l'échelle territoriale avec d'autres institutions et associations, qui en font un lieu d'échanges et de convergences des compétences en recherche documentaire : recherche d'information, vérification et validation des sources
- l'accompagnement des usagers dans l'accès à l'information physique ou numérique (visite de la bibliothèque, espace presse, initiation à la recherche sur catalogue, etc.)
- leur rôle dans l'inclusion numérique, avec le développement d'ateliers numériques très variés

L'EMI peut permettre aux bibliothèques d'être clairement identifiées, notamment par les jeunes publics, comme un recours, un espace d'accompagnement dans le monde de l'information en prise directe avec leurs pratiques. Enfin, l'EMI permet de développer ou de renforcer ses liens avec d'autres acteurs (établissements scolaires, journalistes, associations...) et donc de mettre en œuvre des échanges de compétences.

L'EMI doit donc être une nouvelle mission sociale des bibliothèques de lecture publique, plaçant davantage les bibliothécaires du côté de l'accompagnement que de la prescription.

Les leviers externes pour accompagner les bibliothèques dans leurs projets EMI sont de différentes natures :

- Développement des projets avec des partenaires, nombreux dans ce domaine : associations de journalistes, opérateurs du service public de l'information, CLEMI, associations d'éducation populaire, etc.
- Accompagnement du ministère de la Culture, via les DRAC dans le cadre des appels à projets, les résidences de journalistes, les Contrats Territoire-lecture, le dispositif BNR (Bibliothèques numériques de référence)
- Formation : programme Emile (Education aux médias, à l'information et à la liberté d'expression) mis en place par la DGMIC au ministère de la Culture. Renforcement de l'offre de formation continue par les CRFCB (Centres régionaux de formation aux carrières de bibliothèques). Des journées d'études sont également proposées par la BnF, la Bpi, l'Esssib, les agences régionales du livre ou les associations professionnelles (ABF, ADBU)

Malgré ces atouts, le développement de l'EMI en bibliothèque de lecture publique rencontre encore de nombreux freins dans la communauté professionnelle.

Si l'offre d'EMI en direction des jeunes publics, qui s'appuie sur les partenariats naturels des bibliothèques avec les enseignants et les animateurs socio éducatifs, est de plus en plus nombreuse et diversifiée (atelier, production, exposition, rencontres avec des professionnels de médias), les propositions en direction des publics adultes semblent plus difficiles à mettre en place. Les bibliothécaires expriment un manque de formation initiale ou continue dans l'acquisition de connaissances théoriques dans le champ de l'EMI, mais aussi de savoirs pratiques pour animer ce type d'actions. Le terme « Éducation » est également régulièrement questionné en ce qu'il recouvre un champ d'intervention qui relève de l'enseignement. Enfin, développer des projets EMI implique des professionnels un travail de veille très important et un travail d'équipe que l'organisation et les moyens des bibliothèques ne favorisent pas nécessairement.

L'inscription de l'EMI dans les projets d'établissements des bibliothèques permettrait peut-être une meilleure prise en compte transversale de ce domaine dans l'ensemble des champs d'intervention des établissements.

---

## Contact

**Valérie Robin,**

Chargée de mission Education artistique et culturelle- Éducation aux médias et à l'information

[valerie.robin@bpi.fr](mailto:valerie.robin@bpi.fr)